

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des fommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caiffes communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Argent 28, de la ville de Lausanne
 4, de la Commune de Chavannes.
 Bled, 20 quartieront, de la ville de Lausanne
 1 quartieront de particulier pour chaque enfant*

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

à Bramblens

un village

Commune

Paroisse de Lunnay Agence de Bramblens

de Morges

du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

191
 No. 90

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms. *Romanel, Echichens, Lannai, Echanders,*b. Leurs distances réciproques. *Romanel 1/2 heure Echichens 1/2 heure, Lannai 1/2 heure, Echanders 1/2 heure*

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école? *Prière, Lecture, Ecriture, orthographe, Arithmétique*6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *en hiver, & en été, trois heures par jour*7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? *Testament, Psalme, Catéchisme, & Passage*8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? *la Prière, il doit faire toutes les dimanches entre midi, & une heure et le jeudi, faire tous les jours une école, et sonner toujours à midi, il a trois semaines de congé, les moissons, et huit jours les vendanges*9°. Durée de l'école chaque jour? *trois heures,*10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? *Distribués*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? *Le ci devant Conseil de Morges & la Commune et le Régent par un examen public*b. D'où est-il? *de F. Evioz*c. Son nom *Henry Bornand*

(3)

d. Son âge. *quarante huit ans*e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? *Marié quatre enfans*f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *Depuis trente ans*g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *à Bremblans, Laboureur*h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles? *Laboureur*12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? *vingt cinq*a. En hiver, } foit garçons ou filles. *quinze garçons, et dix filles*

b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école. *un Jardin*a. Possède-t-elle de pareils fonds? *o*b. Quelle en est la valeur? *modeste*c. Source des revenus. *o*d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *non*14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *Chaque Père de famille paye un q de bled et quatre*15°. Bâtiment de l'école. *o* *batte par enfans, les enfans paye des lages cinq ans*a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *Vieux*b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *non*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

*Depuis que je suis Regent j'ai toujours fait l'école dans ma maison jusqu'à ce moment gratuit*d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *la Commune*

192

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Chaque Bourgeois et habitans faisant feu individuellement tire chaque année deux cartons de la Commune pour les Prières
La Commune donne deux Louis par ans, deux char de

1931

Registre

Nom de l'endroit où est située l'école Districts N. Observations

A
Assens = d'Challens 3 = 28.
Aclens = Morges = 80.
Apples = idem = 83.

B
Bottens = d'Challens 4 = 34
Bretigney = idem = 7
Biolley & Ornyulley = idem = 10 = 26
Bettens = idem = 32
Boussens = idem = 33
Brent = Vevey = 51
Ballens = Morges = 88
Bremblens = idem = 96

C
Cugny = d'Challens 8 =
Cheseaux = idem = 29
Chardonne Jongny = Vevey = 37
Chevalleyres = idem = 38
Chailly = idem = 47
Clarens = idem = 50